

APPROCHE PEDAGOGIQUE de l'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE
Accompagner, une posture professionnelle nouvelle ?

Code de l'éducation, Article D.333-2:

"... Des dispositifs d'accompagnement personnalisé sont mis en place pour tous les élèves selon leurs besoins dans les classes de seconde, première et terminale préparant aux baccalauréats général, technologique et professionnel. Ils comprennent des activités de soutien, d'approfondissement, d'aide méthodologique et d'aide à l'orientation, pour favoriser la maîtrise progressive par l'élève de son parcours de formation et d'orientation. Ils prennent notamment la forme de travaux interdisciplinaires."

Extraits du Bulletin officiel spécial n° 1 du 4 février 2010

Accompagnement personnalisé au lycée d'enseignement général et technologique

« Principes de l'accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé est un temps d'enseignement intégré à l'horaire de l'élève qui s'organise autour de trois activités principales : le soutien, l'approfondissement et l'aide à l'orientation. Distinct du face-à-face disciplinaire, il s'adresse à tous les élèves tout au long de leur scolarité au lycée »

Les objectifs de l'accompagnement personnalisé sont ceux de la scolarité dans son ensemble, mais l'AP constitue un temps privilégié pour accompagner l'élève dans ses apprentissages et dans son parcours de lycéen.

Qu'est-ce qu'accompagner un parcours ?

Selon Françoise Clerc¹, l'accompagnement de l'élève a pour objectifs de

- « détecter et contractualiser » (aider l'élève à faire des points d'étapes, le rendre capable d'analyser ses besoins, ses modes d'apprentissage et d'identifier les stratégies adaptées pour y répondre),
- « construire une mémoire de parcours » (aider l'élève à prendre conscience des compétences qu'il construit),
- « aider l'élève à s'investir dans sa propre histoire » (rendre l'élève responsable de son parcours),
- « développer des attitudes métacognitives » (apprendre à apprendre),
- « donner à l'élève des moyens de construire des ressources collectives » (prendre conscience de l'intelligence collective)
- « apprendre la solidarité et l'entraide » (vivre ensemble).

Accompagner l'élève dans ses apprentissages

Dans le cadre ordinaire du cours, chaque enseignant peut prendre en compte les objectifs définis ci-dessus, dans leur ensemble ou en partie. L'accompagnement personnalisé, quant à lui, constitue un temps privilégié pour la centration sur ces objectifs et leur prise en compte collective et. En cela, l'accompagnement personnalisé impose une posture d'enseignement décentrée de la transmission des savoirs mais essentielle dans leur construction.

Accompagner l'élève dans son parcours de lycéen

L'accompagnement du parcours inclut une réflexion sur l'avenir de l'élève, avenir en cours de construction et dont on ne connaît pas le contexte futur. L'accompagnement personnalisé est un

¹ Françoise CLERC, « Compétences, parcours, accompagnement : des nouveaux outils pour penser la réussite des élèves », Conférence du 18 janvier 2012, Vannes.

temps pour apprendre à s'orienter dans un monde et un avenir incertains. Il s'agit de rendre l'élève « capable d'attitude stratégique, c'est-à-dire, de repérer dans une situation les éléments essentiels permettant de définir des objectifs pour soi en fonction des ressources que cette situation offre². »

Peut-on personnaliser en groupe ?

Quelle que soit l'importance de l'investissement de l'enseignant, l'individualisation ne garantit pas la pertinence de l'action pédagogique. Françoise Clerc montre que l'individualisation parfois « fonctionne comme un piège, en réduisant les élèves faibles à leurs seules ressources et en les plaçant dans une dépendance très grande à l'égard du professeur dont ils ne savent pas utiliser les compétences, faute d'avoir une bonne appréciation de leurs propres besoins³ ».

D'autre part, on a pu constater que l'interactivité dans le groupe permet à des élèves qui ne le feraient pas autrement d'interroger la manière dont ils mobilisent leurs ressources, dont ils parviennent ou pas à les transposer, dont ils arrivent à collaborer dans un but commun... On voit donc que travail en groupe et personnalisation ne sont pas incompatibles.

Enfin, la différenciation pédagogique (analyse et diagnostic des besoins, organisations de situations variées en fonction des ressources des élèves et des compétences visées) constitue une réponse pertinente à cette question.

Ce qui importe dans l'accompagnement personnalisé n'est pas tant le support de l'activité demandée (disciplinaire souvent) que la posture de l'enseignant : une posture d'accompagnement, au sein d'un dispositif pensé collectivement, en lien avec l'ensemble du parcours de l'élève et les enseignements disciplinaires.

Complexité du métier d'enseignant

Les réflexions qui suivent tendent à interroger cette posture d'accompagnement, au travers des tâches demandées aux élèves et des actions de l'enseignant. L'aide à la réflexion proposée dans ce document reflète la complexité du métier d'enseignant : la somme des questions posées ne vise pas l'exhaustivité.

Ces réflexions s'organisent autour d'une interrogation centrale, à laquelle sont confrontés tous les acteurs du système éducatif : comment comprendre la répartition, au sein de l'accompagnement personnalisé, des trois activités autour desquelles il s'organise (soutien, approfondissement, aide à l'orientation), auxquelles le Code de l'éducation adjoint l'aide méthodologique ?

Toute mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé suppose ainsi que l'on interroge :

- la nature exacte de chacune de ces quatre activités
- la manière dont elles se répartissent, s'enchaînent, se complètent, se coordonnent
- la manière dont elles s'articulent avec les enseignements disciplinaires
- la différenciation des approches aux trois niveaux du lycée.

1. Le soutien

Dans la configuration éducative actuelle, le soutien est généralement compris comme le « rattrapage » d'un retard scolaire disciplinaire, méthodologique... Le terme recouvre des réalités diverses : cours de soutien, aide aux devoirs scolaires, aide apportée en dehors des cours. Du collège au lycée, on passe de l'aide parentale, du cours de soutien gratuit, à l'aide de l'entourage plus large et au cours payant en leçon particulière ou collective (professeur, organisme privé). Une note de la DEP⁴ définit ainsi quatre modalités traditionnelles de soutien : aide parentale, aide proche, soutien scolaire gratuit, cours

² Jean GUICHARD, « Qu'est-ce que s'orienter aujourd'hui ? », *Questions d'orientation* n° 4, 2010.

³ Françoise CLERC, « Compétences, parcours, accompagnement : des nouveaux outils pour penser la réussite des élèves », Conférence du 18 janvier 2012, Vannes.

⁴ Département des études et de la prospective du MEN

payants.

Les objectifs du soutien varient aussi : pallier les lacunes, faire progresser dans une matière dans laquelle on est en difficulté, prévenir le redoublement mais aussi atteindre le niveau nécessaire à l'orientation que l'on souhaite. Dans ce dernier cas, le soutien concerne de « bons » ou « très bons élèves » et il se confond sans ambiguïté avec l'approfondissement.

Ainsi répartis et définis, soutien et approfondissement renvoient, de façon très traditionnelle, à la dichotomie fort /faible. Or, l'accompagnement personnalisé invite à inscrire l'action pédagogique dans une tout autre configuration. Le rapport annuel des Inspections générales de 2009, qui analyse l'ensemble des dispositifs éducatifs et pédagogiques mis en place ces dernières années, soulignent qu'« au-delà de leur apparence disparate, [ils] participent d'une même approche, inédite dans le paysage scolaire français : celle de l'inclusion⁵ ». Le sens de la personnalisation (donc du soutien) diffère selon que l'on est dans une école de l'inclusion ou dans une école de l'intégration.

➡ Dans une perspective d'intégration, les groupes qui entrent à l'école doivent s'adapter à la scolarité existante et disponible, indépendamment de leur langue maternelle, de leur culture, de leurs capacités,
- on forme collectivement avec égalité de traitement,
- on met en place, pour obtenir cette égalité, en guise d'accompagnement, des services individualisés (cours spécifiques, programmes spécifiques, enseignants et enseignements spécialisés...),
- le soutien se situe dans une perspective de remédiation.

➡ Dans une perspective d'inclusion, on prend en compte d'emblée la diversité des élèves, leurs besoins et on y répond par la participation croissante à tous les apprentissages de tous les élèves (même ceux qui risquent d'être marginalisés),
- on forme un individu et on met le système éducatif à son service,
- l'élément clé n'est pas l'individualisation mais la diversification de l'offre d'éducation et la personnalisation des expériences communes d'apprentissage.

L'aide individualisée, les parcours personnalisés, l'accompagnement éducatif relèvent bien de l'inclusion, mais ils s'en éloignent s'ils sont assimilés, exclusivement et de façon étroite, aux pratiques de remédiation mises en œuvre dans une école de l'intégration.

*Ainsi, mettre en œuvre des **activités de « soutien »** dans le cadre de l'AP, **ce n'est pas** confondre **besoins et difficultés**, donc*

- décider d'un contenu sans diagnostic préalable, sans « contrat » avec chaque élève,
- proposer le même accompagnement à tous les élèves ou un contenu uniforme sur une longue période,
- proposer un travail dépourvu de bilans d'étape avec l'élève et avec les autres professeurs,
- refaire le cours à l'identique,
- proposer des « exercices supplémentaires » (une remédiation se cantonnant à la répétition du travail fait en classe et considérant un entraînement répétitif comme le seul moyen de répondre aux besoins),
- proposer un apprentissage systématique de procédures (bachotage),
- faire de la « méthodologie » décontextualisée, déconnectée de toute situation d'apprentissage disciplinaire et imposer la même démarche à tous,

*...mais **c'est plutôt***

- s'inscrire dans une **pédagogie de contrat** :

⁵ Rapport annuel des Inspections générales, Introduction, p. 18

- formaliser des besoins dans le cadre d'un contrat entre élève et professeur
- répondre aux besoins d'aide exprimés par les élèves et aux besoins perçus par les professeurs (qui ne sont pas toujours convergents)
- enseigner **autrement** (ce qui impose d'établir un lien explicite et concerté entre les enseignements) :
 - stimuler l'explicitation par l'élève (faire expliciter les consignes par l'élève pour faire apparaître l'obstacle/ expliciter les raisonnements, les cheminements intellectuels pour résoudre un problème, répondre à une problématique, verbaliser (dire pour faire – faire pour dire – dire ce que l'on fait),
 - accompagner la réflexivité, laisser le droit à l'erreur, privilégier le processus par rapport au résultat ;
 - ancrer le travail dans des situations disciplinaires
- travailler des **compétences communes** (langagières, transversales...) à partir de situations complexes dans des « ateliers » pluridisciplinaires ou transdisciplinaires :
 - travail sur des compétences peu ou pas développées dans les cours traditionnels (communication ...), par le biais d'activités innovantes,
 - travailler les processus rédactionnels et les traces écrites : schémas, croquis, synthèse ... (passage de l'un à l'autre, choix/situation),
 - proposer des activités fondées sur les fonctions didactiques du récit, dans toutes les disciplines, pour impliquer les élèves et favoriser la structuration de la pensée,
 - développer la créativité des élèves,
 - rendre l'élève acteur et actif au travers de l'élaboration de démarches de projets (s'impliquer, raisonner et produire), proposer des situations amenant l'élève à plus d'autonomie dans l'élaboration de sa démarche,
 - travailler sur l'estime de soi, donner l'occasion de valoriser ce que l'élève sait faire,
 - développer, structurer et valoriser l'entraide (aides disciplinaires, aide au métier d'élève...)

2. L'approfondissement

Au sens où on l'entend couramment, l'approfondissement consiste à aller plus avant dans la connaissance d'une discipline. Il s'agit d'atteindre un niveau de performance supérieur en termes de connaissances, de réinvestissement, de perfection dans la production, d'autonomie dans l'identification des ressources, disciplinaires notamment ...

Quels élèves sont concernés par l'approfondissement ainsi conçu ? Généralement comme nous l'avons vu, de « bons élèves » qui, avec la conscience de leurs ressources personnelles, ont la capacité à les valoriser, souvent corrélée à la maîtrise des codes scolaires, langagiers et culturels. Pour eux, le « soutien » doit conduire à l'excellence ou au moins à une réussite assurée. Nous aboutissons à un paradoxe : l'approfondissement peine parfois à trouver sa place dans une école de l'intégration, fondée sur une égalité de traitement et qui perçoit l'hétérogénéité comme un obstacle. De même que l'on se demande comment soutenir sans isoler, on s'interroge : comment approfondir sans creuser les écarts entre les élèves ?

Dans une école de l'inclusion, qui voit l'hétérogénéité comme un état de fait, qui pratique la différenciation pédagogique, l'approfondissement prend un autre sens : il s'agit de conduire chaque

élève à savoir ce qu'il sait faire, à savoir comment il a mobilisé ses ressources et comment il peut les transposer dans une autre situation. Il s'agit de l'aider à développer la capacité à prendre des décisions adaptées dans des situations inédites, à expérimenter, à inventer. La dichotomie marquée entre soutien et approfondissement tend à s'estomper, chacun étant aidé à atteindre le meilleur niveau de développement possible pour lui-même.

Ainsi « l'approfondissement », dans le cadre de l'AP, ce n'est pas :

- atteindre obligatoirement un niveau de détail plus grand dans la connaissance d'un domaine particulier,
- un cours magistral supplémentaire,
- une anticipation des programmes de l'année à venir,
- du « bachotage »,
- préparer plus intensivement les examens ou certifications (en assimilant l'AP aux cours payants proposés par divers organismes commerciaux),
- une option à l'année (DNL, par exemple),

...mais c'est plutôt

- conforter le goût de l'élève pour un champ disciplinaire au travers d'activités ludiques et éducatives (participation à des concours par ex.)
- permettre à tout élève de s'épanouir autour d'un objet d'apprentissage de son choix,
- susciter la motivation et l'ambition / susciter la curiosité, le sens critique, la réflexivité/ ouvrir de nouvelles perspectives / apporter des connaissances nouvelles de manière détournée (visites de laboratoire de recherche, club INSERM, CNRS, liaisons lycée - université) dans le cadre de projets de groupe
- aller plus avant dans un domaine particulier à la demande de l'élève notamment, accroître le nombre et la complexité des connaissances dans certains champs disciplinaires (en première et surtout en classe terminale)
- rendre les élèves capables d'une pensée complexe, au sens où elle leur permettrait de faire du lien entre des savoirs différents ou différents modes de raisonnement /
- préparer l'insertion dans le monde professionnel, à la poursuite d'études en fonction de leurs choix

et pour cela, privilégier...

- des situations mettant l'élève en capacité de produire des raisonnements complexes, liant des informations de nature différente, appartenant à des champs disciplinaires différents (débat argumentés, notamment en langue étrangère...)
- des situations permettant une recherche, un tri, une hiérarchie d'informations et l'accès à des modes d'organisation et d'exposition variés.
- des mises en situation amenant les élèves à plus d'autonomie
- des projets pluridisciplinaires ou interdisciplinaires (en lien avec le monde professionnel) permettant de développer des compétences et savoirs spécifiques permettant une projection dans d'autres domaines choisis par les élèves.
- des enseignements prenant en compte l'histoire des arts, des projets artistiques et culturels
- une formation en milieu professionnel à l'étranger aux modalités desquelles il faudrait réfléchir

3. L'aide méthodologique

Qu'entendons-nous par « aide méthodologique » ? Quelles relations entretient-elle avec les activités de soutien et d'approfondissement ?

Le dictionnaire Larousse définit ainsi le terme « méthode » :

1. *Manière d'exposer des idées, de découvrir la vérité selon certains principes et dans un certain ordre, caractérisant une démarche organisée de l'esprit.*
2. *Démarche raisonnée, ordonnée de l'esprit pour parvenir à un certain but.*
3. *Manière de se comporter, technique raisonnée pour obtenir un résultat.*

Une approche courante de la « méthodologie » dans le contexte scolaire tend à confondre ces trois acceptions, attitude qui aboutit à des activités « transversales », finalement peu utiles aux élèves car décontextualisées.

La définition du dictionnaire Larousse permet pourtant de distinguer très clairement :

- la méthode, au sens strict, c'est-à-dire une démarche imposée par la connaissance théorique elle-même, démarche qui sera donc la même pour tous et rationnellement justifiable puisqu'elle naît, par exemple, de la connaissance mathématique,
- des démarches intellectuelles, rationnellement justifiables, qui correspondent à des combinaisons individuelles d'opérations mentales (analyser, anticiper, planifier, transférer, etc.), à des stratégies d'apprentissage,
- des démarches réflexives par lesquelles chacun interroge sa méthode d'appréhension de la connaissance scientifique et ses propres modes d'apprentissage.

Si on la réfère à ces acceptions du terme « méthode », l'aide méthodologique concerne tous les élèves et pas uniquement ceux qui rencontrent des « difficultés », puisqu'un de ses axes essentiels est la métacognition. Elle trouve pleinement sa place dans une école de l'inclusion où elle s'articule parfaitement avec les activités de soutien et d'approfondissement.

Ainsi « l'aide méthodologique », dans le cadre de l'AP, ce n'est pas

- la transmission de méthodes « prêtes à l'emploi »,
- l'acquisition de méthodes déconnectées des contextes disciplinaires,
- un apprentissage méthodologique « artificiel », sans véritables enjeux.

...mais c'est plutôt

- développer chez l'élève la capacité à analyser les situations et à réfléchir aux processus à mettre en place pour atteindre le but recherché ; développer les capacités à anticiper, planifier, élaborer une stratégie.
- permettre à l'élève d'expérimenter par lui-même plusieurs démarches ou méthodes afin de choisir celle qui est, pour lui, la plus efficace dans une situation donnée.
- développer chez l'élève les capacités réflexives et les compétences langagières (explicitation des démarches, des choix, des stratégies...)
- faciliter le transfert de démarches d'une discipline à l'autre.
- dans les lycées professionnels, articuler enseignement professionnel, période de formation en milieu professionnel, enseignement général pour favoriser l'acquisition des méthodes liées aux différents champs professionnels.

4. « L'orientation » et « l'accompagnement du projet professionnel » en Lycée professionnel », dans le cadre de l'AP

Si on a pu concevoir l'orientation, dans le cadre scolaire, comme la construction d'un projet définitif, la quête d'un but lointain (ou d'une « révélation »), la recherche de la correspondance entre **un** projet construit et **un** parcours de formation pour y parvenir, les évolutions économiques et culturelles actuelles et les changements au sein du système éducatif invitent à un **changement de perspective**.

S'orienter dans un monde incertain, ce n'est plus formuler des projets. C'est être capable de conduite stratégique, c'est-à-dire de repérer dans une situation les éléments essentiels permettant de définir des objectifs pour soi en fonction des ressources que cette situation offre.

C'est un renversement du mode de pensée habituel dans lequel la définition du but conditionne la recherche des moyens et des ressources à mobiliser. La détermination d'objectifs possibles pour soi devient alors fonction des ressources (internes et externes) et des contextes.

Mais pour qu'une conduite stratégique soit possible, il faut aussi que l'élève puisse construire ses grands repères d'action, organiser progressivement sa vision du monde, structurer son identité, développer son pouvoir d'action. Pour cela, il doit engager une activité réflexive sur soi, ses activités, ses attentes, sur le monde...

(à mettre en perspective avec les objectifs de métacognition cités précédemment)

Ainsi la compétence à s'orienter et à s'insérer dans un monde en évolution, ce n'est pas (seulement)

- Transmettre des informations sur les formations et les métiers
- Écrire des CV et des lettres de motivation
- Demander à l'élève de faire des choix
- Lui demander d'élaborer un projet vu comme définitif ou à long terme
- L'exposer à des situations (salons, stages, visites...) en pensant que l'élève va les traiter « naturellement »
- Proposer les mêmes situations à tous les élèves, s'adresser à tous de la même manière
- Penser que la capacité à traiter des situations d'orientation (APB, forums, lettre de motivation, choix de bac, recherche de lieux de stage...) est identique chez tous les élèves
- Réserver des moments isolés d'aide à l'orientation à des « spécialistes » (COPSI)
- Faire la même chose pendant 3 ans

...mais c'est plutôt

- Une co-construction d'activités et de situations pédagogiques par les enseignants et les COP
- L'identification des compétences à développer pour construire son parcours de manière éclairée
- Le développement de la capacité à s'auto-évaluer (esprit critique) au regard des compétences à construire et des choix envisagés
- Des activités pédagogiques accompagnées de manière différenciée, des mises en expérience préparées et exploitées de façon personnalisée
- Un repérage des élèves en difficulté d'orientation et des sources de difficulté
- Un accompagnement différencié tout au long du cycle de 3 ans
- Un lien entre aide à l'orientation et disciplines pour aider les élèves à trouver du sens aux activités proposées et pour leur faire prendre conscience que s'orienter c'est développer des connaissances et de compétences et être capable de conduite stratégique
- La préparation et l'exploitation des périodes de formation en entreprise dans toutes les

disciplines et de façon interdisciplinaire (que les temps d'alternance soient de réels temps de formation).

Cela pourrait comporter :

- Une ouverture vers les passerelles ou réorientations envisageables (conscientiser le risque et être en mesure de faire un choix raisonné)
- Un travail sur la multiplicité des activités professionnelles possibles à l'issue d'une formation & sur la multiplicité des formations pouvant conduire à une activité professionnelle
- l'intervention d'anciens élèves pour exposer leur parcours avec confrontation des représentations au vécu des étudiants
- Un tutorat inter-niveaux sur ces questions (2^{nde}/1^{ère}/terminale)
- Un travail de l'élève sur ses choix passés ou futurs (vœux, contraintes, prise de décision...) avec une démarche réflexive d'argumentation sur ses démarches.
 - o En seconde : travail sur le choix du lycée, sur les enseignements ou la filière choisie, sur le choix de la future première ;
 - o En cycle terminal : travail sur la filière choisie et la poursuite d'études envisagée
- Des projets en partenariat avec des entreprises, des professionnels (avec dimension culturelle, humanitaire...) pour développer une connaissance des activités professionnelles et enrichir ses représentations, mais aussi développer des capacités propres à l'orientation en situation (CV, lettre de motivation)

DOCUMENT DE TRAVAIL